

Durée

1 jour
(7 H)

Date(s)

Le 15 mai
2024

Lieu(x)

Suze-la-Rousse

Tarif

240 € HT
288 € TTC

Public visé :

- Les exploitants et chefs d'entreprise
- Personnel commercial ou administratif des entreprises du secteur (caves particulières, caves coopératives, négoce, distribution...)
- Personnel des organisations professionnelles du secteur
- Cabinets d'expertise comptable
- Personnes en reconversion professionnelle dans la filière



Objectif :

- Connaître les principes généraux et les spécificités de la comptabilité agricole afin de les mettre en œuvre, dans le respect de la réglementation, au sein de l'entreprise vitivinicole
- Acquérir les connaissances permettant la bonne interprétation de la comptabilité de l'entreprise

Programme :

1. Comprendre la comptabilité

Les documents de synthèse de la comptabilité.

Comprendre le vocabulaire :

- Compte de résultat
- Bilan

2. Réalisation de la comptabilité

- Principes généraux d'une comptabilité
- Le plan comptable : les grands principes
- Vos décisions : les amortissements, la valorisation du stock, les provisions

3. La TVA et l'exploitation

Prérequis :

Aucun

Moyens pédagogiques :

Documents pédagogiques –
Diaporama

Effectifs :

Mini : 8 personnes
Maxi : 30 personnes

Moyens d'encadrement :

L'Université du Vin assure l'encadrement technique de la formation et garantit le choix de l'intervenant spécialisé sur le sujet traité.

Christian Palleiro

Moyens d'évaluation :

Une synthèse de l'évaluation des acquisitions est réalisée soit oralement lors d'un échange intervenant / stagiaires soit sous forme de questionnaire écrit individuel en vue de la validation de l'apprentissage.

Remise aux stagiaires d'un questionnaire de satisfaction en fin de formation

À l'issue de la formation

Remise au stagiaire d'une attestation de formation

Modalités pratiques :

Lieu des cours :

Université du Vin à Suze-la-Rousse

Accessibilité :

Les locaux et la formation sont accessibles pour les personnes en situation de handicap. L'équipe de l'Université du Vin se tient à votre disposition, en amont de la formation, pour mettre en œuvre les mesures d'accompagnement nécessaires.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter notre référent handicap :

Céline THOMAS 04 75 97 21 30

celine.thomas@universite-du-vin.com

Délai d'accès :

Étude des dossiers par l'organisme de formation et acceptation dans la limite du nombre de participants maximum prévu et des prérequis éventuels.

L'Université du Vin se réserve le droit d'accepter les candidatures jusqu'à la veille de la formation et sous réserve d'une solution de financement assurée et justifiée.